



Commission Régionale du Statut des Educateurs

 (ILS SONT FOOT CES BRETONS!)

SOMMAIRE

- 01 Présentation de la Commission régionale du Statut des Educateurs
- 02 Liste des clubs régionaux - séniors
- 03 Liste des clubs régionaux - jeunes
- 04 En infraction : comment régulariser ma situation ?
- 05 Carte d'accréditation : comment obtenir la mienne ?
- 06 Rappel : équivalence / VAE / sessions de formation continue





1-

**Présentation de la
Commission Régionale
du Statut des Educateurs**

La CRSE 2021 - 2022

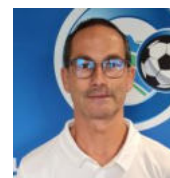
Ses membres...



Bernard LEBRETON
Président



Michel HAYE



LE NORMAND David



Maurice BESNARD



Yannick HERVIAUX



Ronan POUDELET



Mickaël BOUGER



Hervé ILY



Patrick RAMPILLON



Bernard GOUAZE



Jean Pierre LEBRUN



Pascal RAZER

Ses référents...

Christophe COUE
CTR C Formation

Yvan LE COCQ
CTR Formation



Stéphane VALENTIN
CTR DAP Educatif
Référent ETR Statut



Tiphaine SCACHE
Secrétariat



La commission du Statut a compétence pour...

- Veiller à l'application du Statut des éducateurs par les équipes qui y sont soumises
- Tenter de concilier les parties en cas de conflit contractuel
- Statuer sur toutes réclamations (dérogations)



Les objectifs de la Commission

- Aider les clubs à se structurer
- Respecter les obligations Nationales et Régionales
- Anticiper les problèmes statutaires et communiquer sur le présent
- Perspectives et projets



Une équipe



Un éducateur
formé et certifié





2 -

Liste des clubs
régionaux - séniors

Championnats régionaux masculins

R1

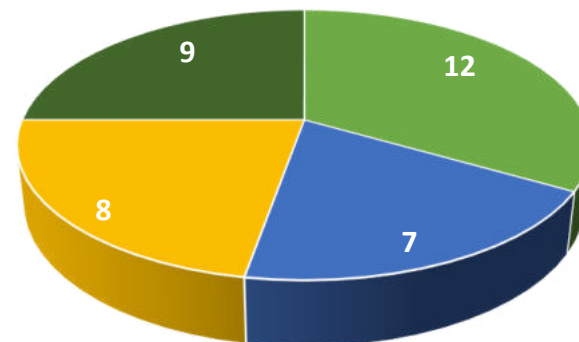
POULE A

AURAY FC	RIEUX Erwann
FC CHÂTEAULIN	HASCOET Didier
US CONCARNEAU 2	CLEMENT Sebastien
SM DOUARNENEZ	GIGUET David
ERGUE GABERIC PD	CAOUDAL Mikael
GR ND GUIPAVAS	BOUARD David
LANDERNEAU FC	TOULLEC Jean Marie
CEP LORIENT	ROYE Franck
US LA MONTAGNE	CLOAREC Nicolas
PLABENNEC STADE 2	LOBE Albert
PLOBANNALEC LESCONIL AS	CHARLOT Cédric
EA SAINT RENAN	SEBERT Nicolas

POULE B

OC CESSON	GRIGNON Fabien
ESP. CHARTRES DE BGNE	LE DORSE Yannis
FC GUICHEN	CORBIN Gwen
SC LE RHEU	PICOULEAU Christophe
US LIFFRE	LAMBERT Dominique
PLOERMEL FC	NOBLET Didier
KER. PLUVIGNER	ORHANT Mickael
FCAV REDON	CHEVALIER Arnaud
SENE FC	SCOURZIC Nicolas
ST GREGOIRE US	LE RAY MARTIN Adrien
VANNES OC 2	LANTRIN Bruno
AS VITRE 2	REBILLON Thierry

Répartition des équipes R1 par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

POULE C

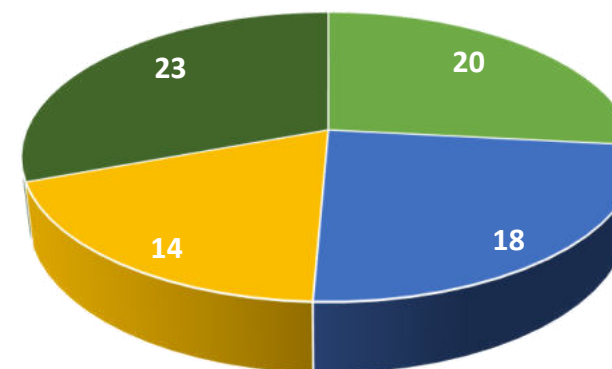
CS BEGARD	MONDON Christophe
FC BRETEIL TALENSAC	KOUAKOUA Lionell
DINAN LEHON FC 2	AUDION David
DOL SAMSONNAISE	LE PALLEC David
LAMBALLE FC	LASPALLES Nicolas
US LANGUEUX	BARRY BAUDOUIN Boubacar
LOUDEAC O.SP.C.	LE GALLIARD Frederic
STADE PAIMPOLAI FC	LO Elhadji Ousmane
US QUESOY	DUMONT Florian
ST BRIEUC GINGLIN	BERNARD Thierry
US SAINT MALO 2	ANGER Stephane
AS VIGNOC HEDE GUIPEL	BAZIN Johann



* En infraction en attente de régularisation



Répartition des clubs de R2 par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

POULE A	
BOHARS VGA	HASSANE Kamal
BOURG BLANC GSY	HERNANDEZ Eric
BREST ASPTT	TALMOUDI Axel
BREST ST LAURENT	FILY Mickäel
GOUESNOU FC	DUVAL Samuel
GR ND GUIPAVAS 2	GUILLEMIN Bernard
PLOUGASTEL FC	CHALM Tanguy
PLOUGUERNEAU ESP.	GRENIER Cyrille
PLOUZANE A. C. F. 2	NONNOTTE Jean Noel
PONT LABBE FC	PERON Julien
PORTSALL KERSAINT ES	QUIVORON Hervé
QUIMPER ITALIA BGNE	LE LAY Jean Jacques
QUIMPER KERFEUNTEUN	GAILLARD Eric
QUIMPER US	DIBY Kouassi

POULE B	
GOUDELIN US	ATIGUI Hylale
LANDI FC	CARNOT Jean Marc
LANNION FC 2	DAVAI Gilles
LESNEVEN RC	KERLEROUX Laurent
MORLAIX SC	HOUZE Jean Jacques
US PERROS LOUANNEC	FABRE Jeremy
PLERIN FC	LE GALL Ludovic
JU PLOUGONVEN	LE BOURHIS Romain
PLOUMAGOAR RC	MERIL Lionel
PLOUVORN AG	LE RESTE Benjamin
ST BRIEUC COBSP	TOUTAIN Jeremy
ST THEGONNEC ES	AUTRET Jean Noel

POULE C	
COMBOURG JEUN	GRATON Benjamin
DINARD FC	BELLOC Kevin
HENANBIHEN US FF	CROMBEZ Kévin
MINIAC MORVAN	LEFEBVRE Dominique
PLAINTEL SP.	RIO Jimmy
PLANCOET ARGUENON FC	DIOCLES Erwan
PLEUDIHEN ST	MUSET Patrice
PLOUFRAGAN FC	BERTHET Dimitri
ST BRANDAN QUINTIN FC	ROUXEL Martin
US SAINT MALO 3	GAILLARD Loïc
TRELIVAN AS	DURAND Emmanuel
UZEL MERLEAC AS	LE POTIER James



R2

POULE D	
ARGENTRE PLESSIS JEUN	POTTIER Maxime
BILLE JAVENE US	DUPAS Arnaud
OC CESSON 2	ROIGNANT Julien
CHATEAUGIRON US	GAMBERT Stephane
FOUGERES AGL DRAP 2	RONDIN Joachim
FC HERMITAGE CHAPELLE CINTRE 1	SOUCHET Fabien
MONTAUBAN OC	DIAWARA Boubakar
PACE CO	BARBIER Benoit
RC RANNEE-LA GUERCHE DM	DANILO Erwan
RENNES CPB BREQUIGNY	LE MOAL Stephane
RENNES TA 2	LE NORMAND Clement
ST GILLES US	MARTIN Eric
LA VITREENNE FC	CLOAREC Joel

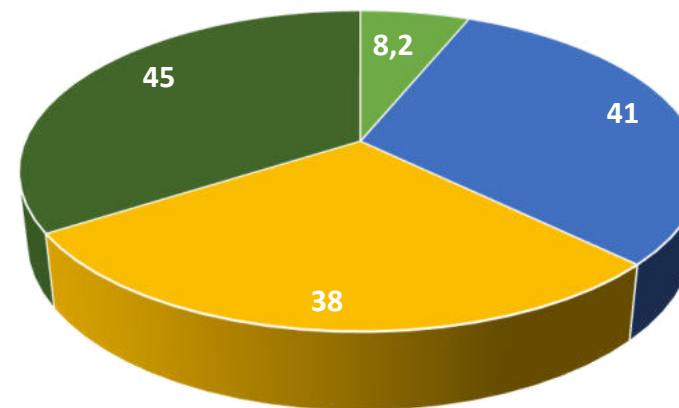
POULE E	
BAINS S/ OUST CADETS	ARRETGROS DOMENGINE Pierre
BIGNAN CS	MONNIER Johnny
BREHAN ESP	BERNARD David
ELVEN FOOT	DUFRENNES Franck
ESK BROCELIANDE	BALLUAIS Stephane
GUER ENFANTS	VIEUVILLE Bastien
LA GACILLY US	SIDIBE Ahmed
LAILLE US	PLANELLA Cédric
LOCMINE ST CO 2	AMMOUR Alexandre
PLESCOP ENT.S.	AYOUL Bertrand
THEIX AVENIR	GIROLET Nicolas
VANNES MENIMUR AS	FEILLET Ronan

POULE F	
LANGUIDIC FC	MAHE Sébastien
LORIENT CEP 2	PENGAM Lionel
LORIENT SP.	KHICHANE Arab Karim
MOELAN S/MER US	JEGOU Damien
US LA MONTAGNE 2	MOULLAC Olivier
NOYAL PONTIVY MB	KERHOUANT Tristan
PLOEMEUR FC 56	PENNEC Frederic
PLOUJAY FC	PANEBENG NGUEPONWO Boniface
PONTIVY GSI 2	LIRI Serge Alain
PONTIVY STADE 2	ROLLAND Malo
QUIMPERLE FC	LE MAGUER Romuald
SCAER EN AVANT	KERAUDREN Anthony





Répartition des clubs de R3 par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

POULE A

US CONCARNEAU 3	GRASSO Victorio
LES GLAZIKS DE CORAY	TOULLEC Luc
SM DOUARNENEZ 2	LE CRAS Steve
LES MELENICKS ELLIANT	LE GOFF Kevin
ERGUE GABERIC AM	CRAVEC Xavier Lionel
FOUESNANT US	DELUERMOZ Pierre
GOURLIZON SP	COIC Stéphane
PENMARCH CS	PAILLEUX Johan
PLOBANNALEC LESCONIL AS 2	LE NAOUR Sebastien
PLOMELIN AS	SIMON Ronan
PLONEOUR FC	BARICAULT Olivier
LA PLOZEVETIENNE	BOCHER Yohan

POULE B

BREST AS	DUPRAT Alexandre
BRIEC PAOTRED	BENCHEHBI Abdelaziz
DIRINON AS	HERRY Cedric
ERGUE GABERIC PD 2	LE GALL Philippe
GUIPAVAS COATAUDON	WANDA NDJIKE Christian Julio
LANDERNEAU FC 2	JAFFREZ Julien
LE RELECQ KERHUON	QUEMENER Yoann
PLOGONNEC EC	DESAINTPAUL Sébastien
FC PLOUGASTEL 2	MOUTINHO Frederic
PLOUGONVELIN US	AVILA Patrick
PLOUZANE ACF 3	ILIOU Tarik Ahmed
QUIMPER ERGUE ARMEL	SLIJEPCEVIC Goran

POULE C

AS BERVEN PLOUZEVEDE	GOARNISSON Xavier
BODILIS/PLOUGAR FC	RIOU Vincent
CLEDER US	MEAR Jean Louis
GUICLAN FC	MILIN Benoit
GUILERS AS	MARTIN Benoit
LE FOLGOET CND	CHARRETEUR Johan
LESNEVEN RC 2	LEON Jean Marie
ET. ST YVES PLOUDANIEL	LE JEUNE Bruno
PLOUVIEN AS	JADE Jacques
AG PLOUVORN 2	TREBAUL Jean Louis
SANTEC AS	CREACH Nicolas
ST RENAN EA 2	HERRY Julien





R3

POULE D

CS BEGARD 2	GOIC Yoann
ENT. S. CARANTEC HENVIC	MAUGUEN Loic
CARHAIX DC	MEHAULT Sebastien
CAVAN JS	LE MAT Ludovic
GRACES AS	LE BUZULIER Guy
LANNION FC 3	ROBINET David
PLOUISY US 1	BESSONG A MBASSA Emmanuel
ROSTRENEFC	COADIC Thibault
AS SCRIGNAC	HUON David
AS ST MARTIN CHAMPS	CORBEL Sylvain
TREBEURDEN PLEUM.	BODIN Kevin
TREDREZ AS	LE BESCONT Romain

POULE E

AVENIR DU GOELO PLOURIVO	GEIRNAERT Johan
AS HILLION	BELLOT Patrick
LANVOLLON JS	GICQUEL Romain
PAIMPOL ST 2	LE BUZULLIER Yann
PLERIN FC 2	OUARY Gaetan
PORDIC BINIC FC	LE BRIGAND Jonathan
ST BRIEUC COBSP 2	GUINARD Yvan
ST BRIEUC GINGLIN 2	ALLOUIS Stephane
ST BRIEUC STADE 3	DENIS Franck
GOELO FC ST QUAY	HOUEROU Sebastien
TREGOR FC	L'HEEREC Jerome
US DU PAYS ROCHOIS ET LANGOATAIS	POMMELET Damien

POULE F

EVRON FC	BOTREL Dominique
LA CROIX CORLAY FC	LE BIGOT Kevin
LAMBALLE FC 2	ROCHARD Tanguy
LOUDEAC O.SP.C. 2	RAULT Regis
LOUDEAC ST BUGAN FC	RIOU Mathieu
MERDRIGNAC CS	GUILLEMOT David
PENGUILLY ES	BEAUREPAIRE Arnaud
PLEDRAN CS	OGIER Thierry
VIL. PLEMET	LOUESDON Frédéric
FC DU LIE PLOUGUENAST GAUSSON	LE NORMAND David
US ST CARREUC HENON	DELACROIX Benjamin
TREGUEUX AS	LECORGUILLET Arnaud

POULE G

LA CANCALAISE	NABEIRO Alexandre
US CHÂTEAU MALO	MOREAU Cedric
VAL D'ARGUENON F CREHEN PLUDUNO	SAMSON Mathieu
DINAN LEHON FC 3	MONNIER Marc
DINARD FC 2	TOUFFET Jonathan
AS LA GOUESNIERE	CANET Benoit
PLANCOET ARGUENON FC 2	MACE Anthony
STADE PLEUDIHEN 2	COSNEFROY Alexis
PLEURTUIT COTE	LE MOIGN Romain
US ST JOUAN DES GUERETS	KISAMBA Cedric
ST MALO ASJC	FEVRIER Gaëtan
ST MALO ST SERVAN	MARTIN Samuele

* En infraction en attente de régularisation



R3



POULE H

US BEDEE	PARTHENAY Samuel
BETTON CS	NTOYA Zoa
ST EVRANNAIS	PERRIGAULT Nicolas
GEVEZE US	BELAN Grégory
IRODOUER AV	BRIAND David
FC LA CHAPELLE MONTG	FLAVIANO Sandro
US PLOUASNE - ST JUVAT	ROUYER Kevin
QUEDILLAC SEP	LEMOINE Eric
RENNES BEAUREGARD FC	ZEHI Kevin
RENNES CPB BREQUIGNY 2	DALIBARD Romuald
ST AUBIN AUBIGNE FC	LEFEBURE Eric
ST GREGOIRE US 2	SICOT Florian

POULE J

JA BREAL SOUS MONTFORT	DESBOIS Stéphane
BRUZ FC	BESSET Philippe
AS CHANTEPIE	GUILLON Ludovic
DOMPLOUP SP	LELEU Maxime
FC GUICHEN 2	PENGAM Jean Christophe
US JANZE	MOY Bertrand
SC LE RHEU 2	LENOIR Maxime
RANNEE LA GUERCHE RC 2	HEURTEL Emmanuel
RENNES AC	MARCELIN Stelio
RENNES TA 3	FRAGEY Samuel
AS RETIERS	VASLIN Benoît
VERN US	MELFORT Patrice

POULE I

ACIGNE US	DHORPOCK AHOUA Guillaume
BALAZE JA	GOMIS Robert
LA CHAPELLE JANSON FL.LAI.LE LOR.	MOTTAY Mickael
US ILLET FORET ST SULPICE LA FT	FERARD Kevin
LES BLEUETS LE PERTRE BRI. GEN ST CYR	POUTHIER Pascal
ST LOUVIGNEEN	KOFFI Simeon
NOYAL BRECE FC	LOUVET Jeremy
ROMAGNE ASC	GAUDAIRE Laurent
SERVON CS	SAMSON Olivier
ST AUBIN CORMIER ST.	TRAVERS Vincent
ENT S THORIGNE FOUILLARD	VEGA Omar
VITRE AS 3	DOMARIN Dylan

POULE K

FC BASSE VILAINE	LELIEVRE Christian
AV LIEURON	JOUADE Damien
MALANSAC PAT	GUILLAUMOT Quentin
MARZAN GP	LEGOFF Stéphane
MUZILLAC OS	ROHEL Antony
QUESTEMBERT BO	COQUARD Patrick
FCAV REDON 2	MONNIER Sullivan
USSM RIEUX THEHILLAC	MOHAMED LEMINE Mohamed
RUFFIAC MALESTROIT FOOT	MARTIN Cyrille
SARZEAU FC	
ESP ST JACUT LES PINS	TESSIER Cyrille
AV THEIX 2	LE GOUEFF Gilles

* En infraction en attente de régularisation





R3

POULE L

CS BIGNAN 2	GUEDO Vincent
CLEGUEREC FC	ROBIC Aurelien
CRUGUEL AS	DUGUE Stephane
GUENIN SP	CARNAC Laurent
JOSSELIN CS	ROUSSEL Benjamin
MOREAC GSC	RIBLER Julien
NAIZIN FC	JOSSO Fabien
PLOERMEL FC 2	MICHEL Maxime
PLUMELIAU CS	
PONTIVY STADE 3	CONAN Frederic
ENFANTS DE ST GILDAS GUEGON	PELTIER Laurent
ESP FC ST JEAN BREVELAY	RENAUD Michel

POULE M

ARRADON US	GOUZERCH David
AURAY FC 2	LIDEC Philippe
BAUD FC	LE PAIH Marc
BELZ BELUGAS	LE GUEN Erwan
BRECH US	TROBOA Christian
LANDAUL SP	PICHARD Felix
PLOEMEL ES	KOUI Romaric
PLOUHINEC FC	LE FLOCH Thierry
PLUVIGNER KER. 2	LE MOING Stephane
FC QUIBERON / ST PIERRE	CHAGNY Julien
ST AVE ES	PELE Steven
VANNES MENIMUR AS 2	LE VANNIER Thierry

POULE N

LA FLEUR DE GENET BANNALEC	SOW Magueye
CONCARNEAU HERMINE	
GESTEL AS	ALLARD Guy
GOURIN FC	JAFFRE Marc
LA ST EFFLAM KERVIGNAC	PORTENGUEN Alexandre
LANESTER AS	ROUZO Frederic
LES GOE. LARMOR PLAGE	PERESSE David
PORT LOUIS ESSOR	LE DEVEHAT Sebastien
QUEVEN CS	LUDENA Antony
QUIMPERLE FC 2	SALOMEZ Bruno
RIANTEC SP	QUERRE Laurent
TREGUNC US 2	LE ROUX Yann

* En infraction en attente de régularisation



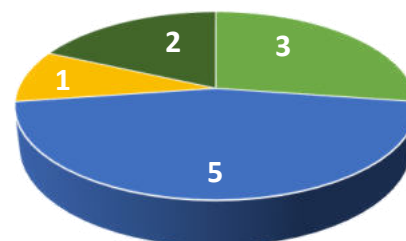
Championnats régionaux féminins

R1

POULE A

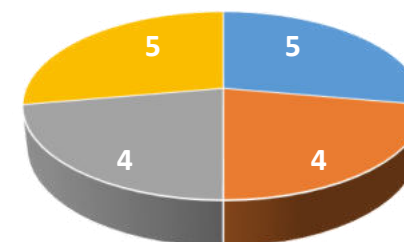
BREST STADE 29 2	BESCOND Laurent
LA GACILLY US 1	CHEFDOR Christian
LORIENT FC 1	CAPIAN Christophe
MORDELLES FC 1	THEMOND Stephane
PLERIN FC 1	BUNS Nicolas
PLOERMEL FC 1	LE GAL Arnaud
QUIMPER KERF FC 1	LE GOFF Christophe
RENNES CPB-BY 1	GAREL Vincent
ST MALO US 2	QUENET Clement
VANNES ASPPT 1	PENCOLE Paul
VANNES OC 1	PUJOL Theo

Répartition des clubs de R1F par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

Répartitions des clubs de R2F par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

R2

POULE A

BREST BERGOT FC	HUGUEN Brice
DIRINON AS 1	PAILLARD Tristan
LANNION FC 1	LE GOFF Patrick
LESNEVEN RC 1	CHEVALIER Bruno
MAEL CARHAISIEN US 1	BESCONT Christophe
PLERIN FC 2	GARANDEL Philippe
PLOUGONVEN J.UNIE 1	CUDENNEC Gildas
PONTIVY STADE 1	LEVEQUE David
ST RENAN EN AVANT 1	JOLY Arnaud

POULE B

AURAY FOOTBALL	CAUVET Guillaume
DINAN LEHON FC 1	BODIN Jérôme
PLOERMEL FC 2	JOVIN Océane
REDON ATLANT VILAINE 1	LEFEBVRE Thomas
RENNES CPB-BY 2	HERVIAUX Pauline
ST AUBIN CORMIER 1	TAINTURIER Bastien
ST JACQUES FOOT AS 1	BOURDEVERRE Clément
VITREENNE FC	FERNANDES Anthony
VANNES ASPPT 2	FOSSART Edwige



Championnats régionaux futsal

R1

POULE A	
STADE BRESTOIS 29	CARRE Matthieu
AC CARHAIX	LAGEAT Gabriel
ERGUE GABERIC PD	CAOUDAL Mikael
FC LORIENT BRETAGNE SUD	LE DOUR Alain
PLOUZANE ACF	FERRAND Stéphane
TA RENNES 1	BENSRHIR Nowfel
SAINT BRIEUC FCB	LE KERNEAU Yannick
VANNES FUTSAL CLUB	BROUARD Hervé

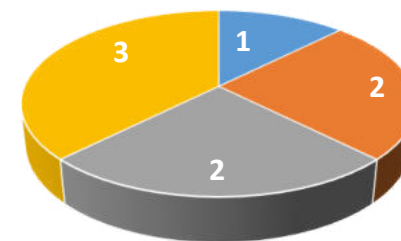
R2

POULE A	
DOUARNENEZ STELLA	BARIOU Tanguy
CHATEAUGIRON MASIA	
HENNEBONT FUTSAL CLUB	TEHERY Anthony
OL LIFFREEN FUTSAL	JUTEAU Sebastien
RENNES CADETS	LEDAIN Yvonnick
CS MERDRIGNAC	GUILLEMOT David
TA RENNES 2	
ST SERVAN JA	

Aucune obligation en R2 Futsal pour cette saison 21 – 22.

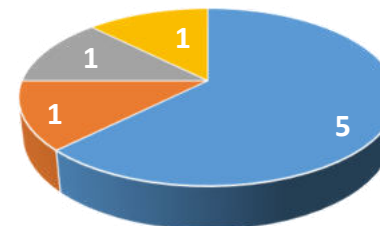
La commission encourage les clubs de R2 FUTSAL à désigner un entraîneur sur FootClubs ou d'envoyer un mail à tscache@footbretagne.fff.fr.

Répartition des clubs de R1 Futsal par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29

Répartition des clubs de R2 Futsal par district



■ D35 ■ D56 ■ D22 ■ D29





3 -

Liste des clubs
régionaux - jeunes

Championnats régionaux - jeunes



U18 R1

POULE A	
DINAN LEHON	GROSMAITRE Marc
PLOERMEL	JOSCET Noam
REDON ATL VILAINE	DELAUNAY Dorian
RENNES CPB BY	LE MOAL Stephane
RENNES TA	GUILLEMAUD Maxime
US ST MALO	LEFORT Vincent
FC TINTENIAC ST DOMINEUC	
VANNES MENIMUR	LE DE GILDAS
VANNES OC	TOZZO Florian
VITRE AS	KABORE Hamado

POULE B	
BREST AS	DUPRAT Alexandre
ERGUE GABERIC PAOT	COIC Alain
LORIENT CEP	MIGNONNE Michael
LORIENT FC	GENTON Benjamin
PLOUFRAGAN FC	JEGO Logane
AVT G. PLOUVORN	LE RESTE Benjamin
PLOUZANE ATHLECTIC FC	LE BLOAS Erwan
PONTIVY GS	
ST BRIEUC STADE	PIRIOU Maxime
ST RENAN EZ	RICHARD Guillaume

U18 R2

POULE A	
BAUD FC	MONTIER Brieg
CESSON OC	QUENETTE Mathias
CHATEAUGIRON US	MELFORT Oscar
AGL DRAPEAU FOUGERES FOOTBALL	TOURMEN Alexandre
GJ PAYS DE MALESTROIT	
LAMBALLE FC	COGOI David
LOUDEAC O.SP.C	GEFFROY Adrien
CS PLEDRANNAIS	BOULOUARD Kristen
ST ST AUBINAIS	JUTEAU Sebastien
AS GINGLIN-CESSON	L'HOSTIS Gilles

POULE B	
AM. LAIQ. DE COATAUDON	DERRIEN Gurvan
FC LANDERNEAU	QUEDEC Hugo
LANNION	BEKHTI Mohamed
PLABENNEC ST	JAFFRES Patrice
RC PLOUMAGOAR	QUIELLE Meven
CERC. S. QUEVENOIS	LANGARD Hugo
QUIMPER ERGUE ARMEL FC	AMALIR Ludovic
US DE TREGUNC	STEPHANT Dylan

* En infraction en attente de régularisation



Championnats régionaux - jeunes



U17 R1

POULE A	
CHATEAUGIRON	BERRIVIN Jordan
CONCARNEAU US	DA CRUZ GOMES Danilson
DINAN LEHON	PERRON Kevin
CO PACE	DA SILVA Alexandre
PLABENNEC ST	ABIVEN Jean Michel
PLOUZANE ACF	BERREGARD Romain
RENNES TA	PRINCE Evan
ST BRIEUC STADE	DELAUNE Nicolas
VANNES MENIMUR	
PLOERMEL FC	DUBOT Johann

U17 R2

POULE A	
FC BRUZ	HERVE Cyril
FOUGERES AGL DRAP	DUPAS Arnaud
GJ LAILLE BOURGBARRE PONT PEAN	BERCEGEAY Landry
US JANZE	VERDON Gerard
LOUDEAC OSC	LAUNAY Alban
PLEUDIHEN STADE	CHON Christian
CERC. PAUL BERT BREQUIGNY RENNES	VIRASSAMY Marvin
ST ALBAN FCCP	PAPAZYAN Michael
ST MALO US	GARNIER Thomas
TINTENIAC ST DO FC	

POULE B	
ELVINOISE FOOTBALL	HERTEAUX Guillaume
ERGUE GABERIC PAOT	EFFLAM Lucas
GJ NOYAL ROHAN KERFOURN	LE METAYER Philippe
LA GUIDELOISE	TATARD Samuel
LA ST COLOMBAN LOCMINE	POUDELET Ronan
MONTAGNARDE US	LE GOFF François
FC PONT L'ABBE	COZIAN Gerald
PONTIVY	CHESNEL Edgard
QUIMPER KERFEUNTEUN FC	GOARIN Michel
REDON ATL VILAINE	DEMBELE Sidic

POULE C	
CS BEGARROIS	RIOU Nicolas
CHATEAULIN FC	
GUIPAVAS COAT AL	QUELLEC Dylan
LAMBALLE FC	D'ANGELO Adrien
LANNION FC	LE MEUR Mathilde
RC LESNEVEN	LEON Jean Marie
ST PAIMPOLAIIS FC	RIVOALLAN Erwan
PLOUGASTEL FC	QUEMENEUR Tristan
PLOUMAGOAR RC	CHARLES Eric
ST RENAN EA	GLORION Mickael

* En infraction en attente de régularisation



Championnats régionaux - jeunes



U16 R1

POULE A	
BREST AS	FILY Benjamin
ST BRESTOIS 29	PENNES Yann
FOUGERES AGL DRAP	MOTTAY Mickaël
GUINGAMP EA	DRU Jonathan
FC LORIENT BRETAGNE SUD	
PACE CO	
ST RENNAIS FC	MONTAROUPE Aurelien
ST BRIEUC STADE	LOAS Franck
ST RENAN EA	LE BOULC'H Romain
VANNES MENIMUR	NOEL Frederic

U16 R2

POULE A	
DINAN LEHON	BLORET Adrien
LAMBALLE FC	GLIDIC Nicolas
US LANGUEUX	AURAT Christophe
US LIFFRE	MOREL Steeven
PLEUDIHEN STADE	
RENNES CPB BY	BRETAGNE Bastien
RENNES TA	POINOT Julien
COBSP ST BRIEUC	LE ROUX Alexandre
US ST MALO	HUMILY Yann
VITRE AS	JANSON Jeremy

POULE B	
BRUZ FC	PECHEUL Mickaël
GJ PAYS DE LA ROCHE BERNARD	
GUICHEN FC	CHOUAN Anthony
CERC. EDUT. PHYSIQUE. LORIENT	DABLEMONT Xavier
MONTAGNARDE US	FELIN Théo
PLOERMEL FC	GANDIN Antoine
PONTIVY GS	LE DENMAT Joris
REDON ATL VILAINE	ROBLIN Swan
AV. THEIX	PIETTE Antoine
VANNES OC	CADO Jonathan

POULE C	
CONCARNEAU US	FERELLEC Ronald
GJ DE L'HORN PLOUENAN	
GJ OUEST ODET PLUGUFFAN PLOMELIN	AMALIR Daniel
LANDERNEAU FC	
LANNION FC	GUIZIOU Antoine
LESNEVEN RC	
LA ST PIERRE DE MILIZAC	PEYTOUREAU Remi
PLABENNEC ST	AUTRET Gauthier
RC PLOUMAGOAR	SERANDOUR Valentin
PLOUZANE ACF	ILIOU Tarik Ahmed

* En infraction en attente de régularisation





4 -

En infraction :
comment régulariser
ma situation ?

Quelles sont les obligations pour la saison 2021-2022?

Les obligations de diplôme par niveau

Equipe	Obligations de diplôme ou de formation
N3	D.E.S
R1	BEF (contrat de travail) CDI (minimum 5H00) sauf pour les clubs qui emploient des contrats fédéraux (17H30 minimum en CDD)
R2	BEF
R3	CFF3
D2 Féminines	BEF
R1 Féminines	BMF
R2 Féminines	Formation CFF3
R1 Futsal	Module Perfectionnement Futsal
R2 Futsal	aucun diplôme
U19 R1	CFF3
U19 Nat	BEF ou DES
U19 Féminines Nat	BEF
U18 R1	BMF
U18 R2	CFF3
U18 R Féminines	CFF3 souhaité
U17 R1	CFF3
U17 R2	CFF3
U17 Nat	BEF ou DES
U16 R1	BMF
U16 R2	CFF3
U15 R1	CFF2
U15 R2	CFF2
U15 R Féminines	CFF2 souhaité
U14 R1	CFF2
U14 R2	CFF2
Obligations fédérales	Statut Fédéral

Pour les équipes de jeunes qui accèdent en cours de saison à un niveau supérieur, la dérogation sera automatiquement accordée sans démarche administrative.

Les obligations de licence par diplôme

Licence	Diplômes
Technique Nationale	BEPF / BEFF / DES / BEES2
Technique Régionale	BEF / BEES1 / BMF / DEF
Educateur / Educatrice Fédéral	Certifications certifiées : CFF1 / CFF2 / CFF3 / CFEGB – CFEGB Niveau 1 – Futsal Base – Beach Soccer - CFPP
Animateur / Animatrice	Modules de formation



Quelles sont les sanctions ?

Rappel de l'article 5 du Statut des Educateurs : « *L'organigramme technique du club est désormais à remplir obligatoirement sur Footclubs le 15 août pour les seniors et le 01 septembre pour les jeunes de la saison en cours.* »

Les sanctions encourues (articles 5 et 8 du Statut des Educateurs) :

- *Amendes*
- *Perte de point (1 point par match disputé en situation irrégulière dans la limite de 10 points retirés maximum)*

Amendes	
Niveau d'Equipe	Amende
R1	170 €
R2	85 €
R3	50 €
R1 Féminines	85 €
R2 Féminines	50 €
R1 Futsal	50 €
	Obligation fédérale



Pourquoi suis-je en infraction?



Plusieurs options peuvent expliquer que vous soyez en infraction avec le Statut des éducateurs :

- Je n'ai pas le diplôme requis/Je ne suis pas à jour de formation continue: **je dois faire une demande de dérogation auprès de la CR Statut des Educateurs.**
- Je n'ai pas ma licence technique car, je n'ai pas reçu ma carte professionnelle : **je dois faire une demande de dérogation auprès de la CR Statut des Educateurs afin d'être sur le banc avec ma licence dirigeante.**
- Ma licence n'est toujours pas validée : **nous vous invitons à regarder vos notifications FootClubs et à renvoyer la licence modifiée ou complétée selon le/les motif(s) de refus.**
- Je possède le(s) diplôme(s) requis et pourtant, je suis en infraction : **saisissez la licence correspondant à votre niveau de diplôme.** (Exemple : je suis titulaire des modules du CFF3, mais possède une licence dirigeante uniquement alors je suis en infraction, je dois détenir une licence animateur pour être sur le banc.)



Pourquoi suis-je en infraction?

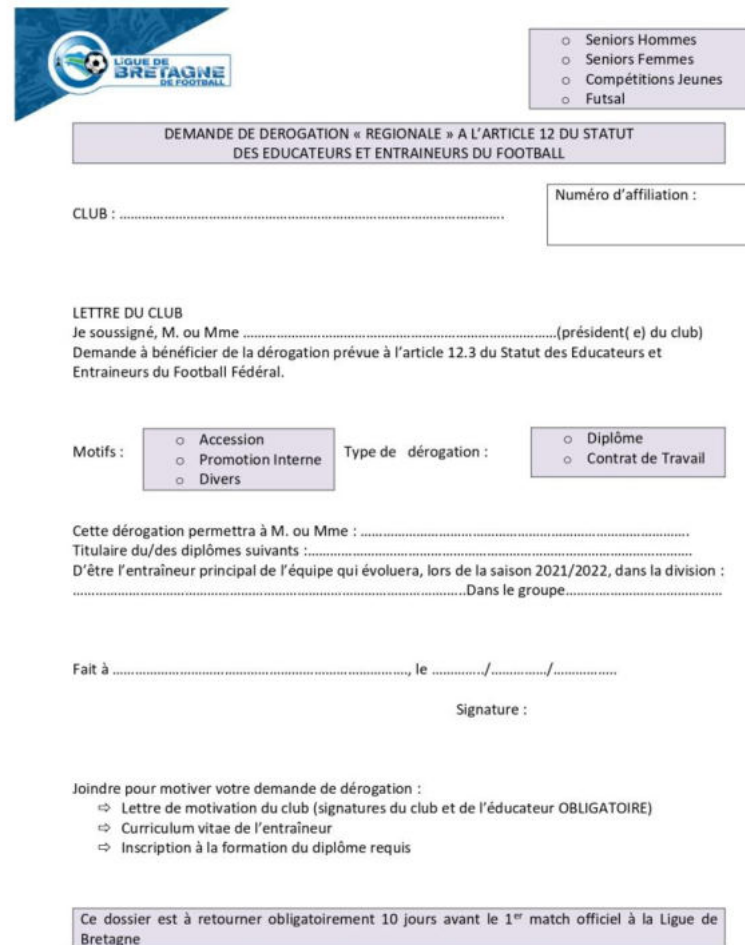
- La fonction sur mon contrat CDI ou CDD n'est plus à jour : lorsque vous avez signé votre contrat vous aviez en charge une équipe qui n'est plus celle que vous dirigez aujourd'hui ? **Vous devez saisir un avenant de modification sur Footclubs afin que nos services puissent vous attribuer la bonne équipe (il vous faudra vous rapprocher de la FFF si vous êtes en possession d'une licence technique nationale).** En effet, même si votre club, vous a bien désigné comme l'éducateur principal de votre équipe, le contrat CDI ou CDD faisant foi, la désignation ne compte pas.
- Mon club m'a désigné et pourtant, je suis en infraction : **vérifiez que votre club vous a bien désigné en tant qu'entraîneur principal d'une « équipe en particulier » et non d'une catégorie.**
- Mon club n'a désigné personne/notre demande de dérogation a été refusée : **nous vous conseillons de vous mettre rapidement en règle en désignant un éducateur conforme.**



Comment effectuer une demande de dérogation?

Il vous suffit d'en faire la demande en :

- Remplissant la demande officielle que vous retrouverez sur le [site officiel de la Ligue](https://www.footbretagne.fff.fr)
- De nous la retourner complétée avec les éléments demandés à l'adresse suivante : tscache@footbretagne.fff.fr
- Votre demande sera ensuite étudiée par la Commission Régionale du Statut des Educateurs



Logo de la Ligue de Bretagne de Football

☐ Seniors Hommes
☐ Seniors Femmes
☐ Compétitions Jeunes
☐ Futsal

DEMANDE DE DEROGATION « REGIONALE » A L'ARTICLE 12 DU STATUT
DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DU FOOTBALL

CLUB : Numéro d'affiliation :

LETRE DU CLUB
Je soussigné, M. ou Mme(président(e) du club)
Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 12.3 du Statut des Educateurs et
Entraîneurs du Football Fédéral.

Motifs : ☐ Accession
☐ Promotion Interne
☐ Divers

Type de dérogation : ☐ Diplôme
☐ Contrat de Travail

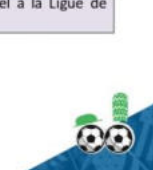
Cette dérogation permettra à M. ou Mme :
Titulaire du/des diplômes suivants :
D'être l'entraîneur principal de l'équipe qui évoluera, lors de la saison 2021/2022, dans la division :
..... Dans le groupe.....

Fait à, le/...../.....

Signature :

Joindre pour motiver votre demande de dérogation :
⇒ Lettre de motivation du club (signatures du club et de l'éducateur OBLIGATOIRE)
⇒ Curriculum vitae de l'entraîneur
⇒ Inscription à la formation du diplôme requis

Ce dossier est à retourner obligatoirement 10 jours avant le 1^{er} match officiel à la Ligue de Bretagne



Comment déclarer un changement d'entraîneur ?

- Notre équipe soumise au statut change d'éducateur :

Vous devez effectué le changement sur FootClubs, et saisir un avenant de résiliation si votre entraîneur était lié avec votre club par un contrat de travail. Vous avez ensuite 8 jours ouvrés suivant la modification pour notifié le service technique de ce changement par mail à tscache@footbretagne.fff.fr. Vous disposez ensuite d'un délai de 30 jours francs à compter du 1^{er} match ou l'entraîneur désigné initialement n'est pas sur le banc de touche pour régulariser votre situation.



Comment déclarer une absence sur le banc de touche ?

- Notre éducateur sera absent ce week-end :



Si l'absence de l'éducateur désigné est prévisible, vous êtes tenu d'en informer la Ligue avant la rencontre en produisant un justificatif d'absence (arrêt médical, attestation professionnelle, avis de décès...)

En cas d'absence non signalée découverte à l'occasion d'un contrôle de la Ligue, vous serez sollicité afin de produire, dans le délai maximal de 8 jours suivant la réception de la demande d'information émanant de la Ligue, toute(s) pièce(s) de nature à justifier cette absence.

Au-delà de 4 rencontres en situation irrégulière sur l'ensemble de la saison, le club sera sanctionné pour l'ensemble des matchs joués dans cette situation d'un point de pénalité par match (dans la limite de 10 points retirés maximum) et d'une amende (CF : Quelles sont les Sanctions ou annexe 2 « Dispositions financières » des « Statuts et règlements » de la Ligue de Bretagne de Football).





5 -

**Carte d'accréditation :
comment obtenir la
mienne ?**

La Carte d'Accréditation pour l'Éducateur

Pour qui ?

L'ensemble des équipes évoluant au niveau Régional pour :

- Les seniors masculins
- Les seniors féminines
- Le futsal
- Les jeunes (saison 21-22 : année test)

Pourquoi ?

- Permettre l'identification de l'entraîneur au bord du terrain
- Lutter contre les « prêts de nom »
- Faciliter la tâche de l'arbitre

RECTO



SAISON 2021-2022



NOM - Prénom

Ligue de Bretagne (niveau de l'équipe)



VERSO

Les 10 commandements de l'éducateur

1- TU PRÉPARERAS

Préparer un match, c'est montrer à ses joueurs que l'on s'est investi pour eux. Ces derniers le ressentiront, notamment lors de la cause, et auront alors envie de se battre (aussi) pour vous ! Improvisez et c'est tout l'inverse qui se produira...

2- TU ÉCHAUFFERAS

Laisser les joueurs s'échauffer en autonomie, c'est bien. À condition qu'ils le fassent correctement ! Si vous avez un doute, n'hésitez pas à leur imposer un protocole afin de vous assurer que chacun débute en étant prêt physiologiquement et musculairement.

3- TU ANIMERAS

N'oubliez pas que les joueurs sont souvent le reflet de l'attitude de l'éducateur. Soyez dynamique, bienveillant, et cherchez avant tout à les encourager. Toute la difficulté ici réside dans le fait de savoir faire la différence entre « animer » et crier en permanence...

4- TU CORRIGERAS

Veillez à corriger les joueurs plus qu'à « commenter » le match. Chacune de vos interventions doit avoir un sens et être formulée en un minimum de mots. L'erreur à ne pas commettre est de noyer vos troupes sous un flot de paroles, au risque qu'elles entendent mais n'écoutent plus...

5- TU VALORISERAS

Valoriser plus que réprimander. Mettez le joueur dans un état psychologique favorable à la réussite, en accordant un statut positif à l'erreur. Cette approche est primordiale pour l'aider à jouer de façon libérée.

6- TU RÉGULERAS

Si des tensions apparaissent sur ou autour du terrain, votre attitude sur le banc se révélera fondamentale ! Le coach est le « régulateur » du match. C'est vers lui que les regards se tournent lorsque la situation dégénère. À vous de jouer le rôle de celui qui raisonne et apaise.

7- TU REMPLACERAS

À un niveau amateur, les joueurs viennent avant tout pour se faire plaisir. Aussi, pas question de laisser l'un d'eux sur le banc pendant toute la partie ! Chercher à gagner, d'accord, mais en faisant jouer tout le monde.

8- TU CÉLÉBRERAS

S'associer à la joie collective après un but ou une victoire participe à entretenir la convivialité et la dynamique de groupe, certes. À condition de le faire toujours dans le respect de l'adversaire, sans geste ou paroles déplacées visant à moquer ou blesser.

9- TU RECONFORTERAS

Personne n'aime perdre, mais la défaite fait partie du sport. Critiquer ses joueurs à la fin du match, c'est leur infliger une double peine et montrer ses faiblesses. Le bon entraîneur est celui qui reconforte d'abord, analyse ensuite, puis fait travailler pour au final faire progresser.

10- TU SERAS EXEMPLAIRE

Dans le vocabulaire, la tenue vestimentaire, la ponctualité et le comportement d'une manière générale. Encore une fois, n'oubliez pas que les joueurs sont souvent le reflet de l'éducateur qui les encadre.

www.vestiaires-magazine.com



Comment obtenir ma carte ?

Pour obtenir sa carte il faut :

- être titulaire d'une licence technique/éducateur fédéral **ou** dirigeante dans le cas d'un éducateur sans diplôme ayant obtenu une dérogation par la Commission Régionale du Statut des Educateurs
- être affilié à l'équipe concernée sur FootClubs



L'arbitre indiquera la présence de ce badge sur la feuille de match.
En cas d'absence injustifiée et/ou suspension, l'entraîneur suppléant ne pourra pas porter le badge.





6 –

**Rappel : Equivalence /
VAE / Formation
Continue**

Equivalence

Les titulaires d'un diplôme BEES 1 et DEF ont la possibilité de faire une demande d'équivalence au BEF s'ils possèdent:

- Au minimum deux saisons sous licence Technique
- 400h de volume horaire d'activité



Retrouvez sur le [site officiel de la Ligue le dossier à compléter.](#)



Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.), est une voie d'accès aux Titres à Finalité Professionnelle (T.F.P.) du BMF et du BEF qui permet de promouvoir votre expérience.



Retrouvez de plus amples informations sur le [site officiel de la Ligue](#)

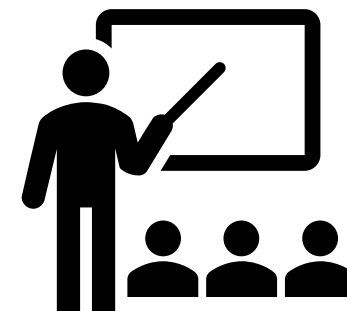


Formation continue

Les BEES 1°, BMF, DEF et BEF (licence Technique Régionale) doivent effectuer **2 journées de formation continue toutes les 3 saisons sportives.**

Voici les dates des prochaines formations dispensées par la Ligue de Bretagne de Football :

- Spécifique attaquants et gardiens de but : 22 et 23 novembre 2021 à Ploufragan (22) **COMPLET**
- Futsal base – Entraînement : 3-4 et 10-11 décembre 2021 à Montgermont (35)
- Responsable technique de club : 18 et 19 décembre 2021 à Ploufragan (22)
- Futsal base – Entraînement : 19 et 20 mars 2022 à Ploufragan (22)
- Entraînement technique et tactique défenseurs : 11 et 12 avril 2022 à Ploufragan (22)
- Préparation athlétique du footballeur : 20 et 21 juin 2022 à Colpo (56)
- Formation et préformation du joueur : 22 et 23 juin 2022 à St Grégoire (35)
- Beach-soccer – module entraînement : 24 et 25 juin 2022 à Guingamp (22)

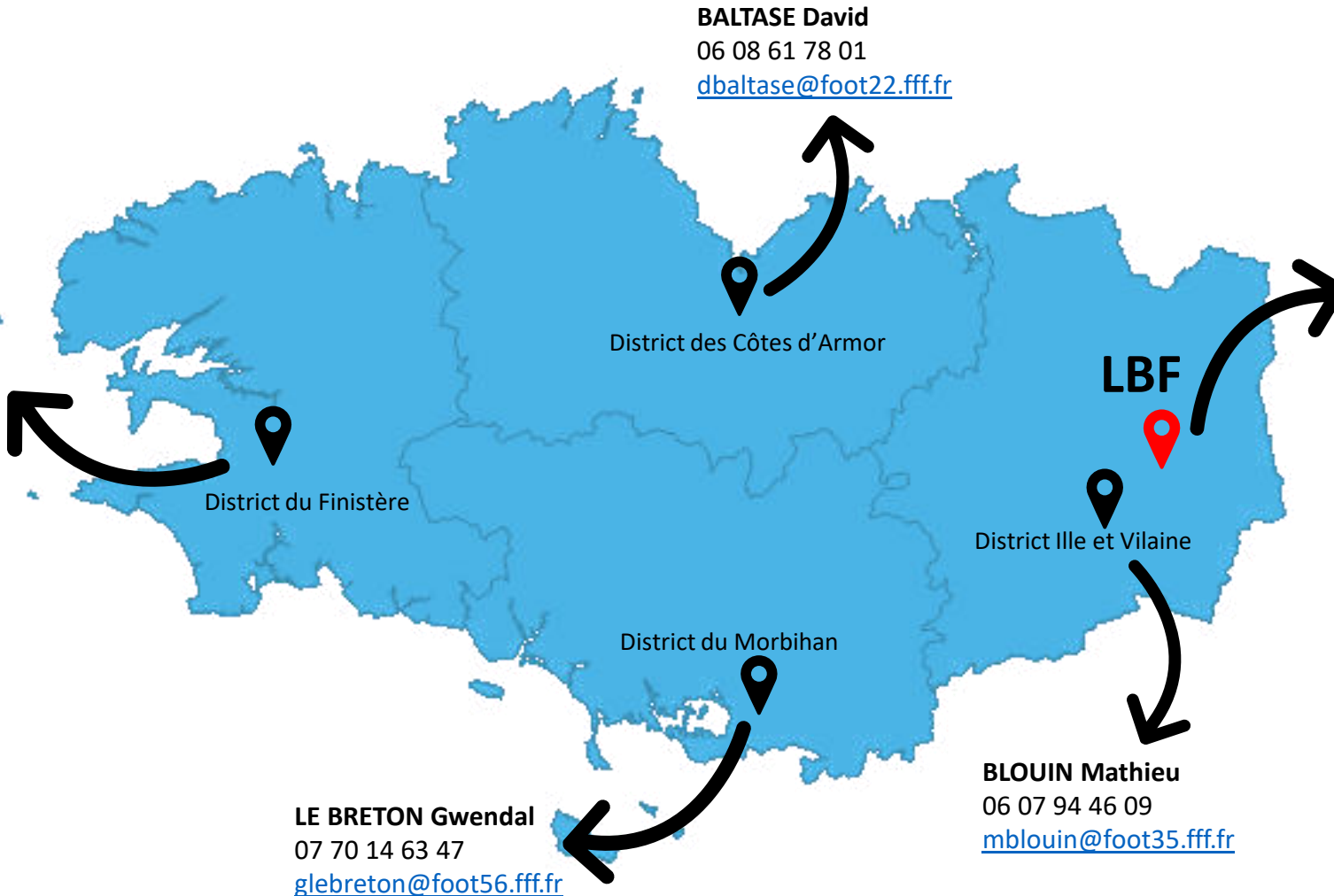


Pour rappel, vous devez vous préinscrire en ligne sur le [site officiel de la Ligue](#) et renvoyer ensuite la fiche d'inscription complétée, accompagnée des paiements.



Contacts – Formation - CRSE

CADIC Olivier
06 83 82 79 46
ocadic@foot29.fff.fr



Les liens utiles

Statut régional des Entraîneurs ou éducateurs de football

[Le site officiel de la Ligue](#)

[Le Guide Klub](#)

[Le District d'Ille et Vilaine](#)

[Le District des Côtes d'Armor](#)

[Le District du Morbihan](#)

[Le District du Finistère](#)





WWW.FOOTBRETAGNE.FFF.FR



ILS SONT FOOT CES BRETONS!